

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 10/06/2013

SEANCE DU 3 JUIN 2013

Délibération n° D-2013-245

Place de la Brèche - Marché de travaux -
Lot 14 - Avenant n°6

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

Direction Patrimoine et Moyens

**Place de la Brèche - Marché de travaux -
Lot 14 - Avenant n°6**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le groupement mandaté par Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement (DSA) a été approuvé par délibérations du Conseil municipal en date du 6 juillet 2009 et du 17 décembre 2010 pour son avenant n° 1.

Les travaux d'aménagements de la place de la Brèche ont été validés par différentes délibérations du Conseil municipal et notamment les 5 juillet 2010 et 28 mars 2011 pour les lots du DCE 3.

Le lot 14 « Béton – Pavage pierre » a été attribué le 5 juillet 2010 au groupement SOMEBAT / CTPA.

Les 20 juin et 19 septembre 2011, 16 janvier, 14 mai, 25 juin et 17 septembre 2012 ont été validés différents avenants au lot 14 du DCE 3.

Le co-traitant CTPA est devenu la société COLAS depuis le 1^{er} janvier 2013. En effet, à cette date, il est pris en compte la location-gérance du fonds de commerce de la société SGREG OUEST (comprenant le fonds de commerce de réalisation de travaux CTPA sis 582 route de Paris à Chauray), au profit de la société COLAS Centre Ouest dont le siège social est domicilié 2, rue Gaspard Coriolos à Nantes.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'un avenant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 6 au lot 14 du DCE 3 ;
- autoriser Deux-Sèvres Aménagement agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort à signer cet avenant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE